

Image not found or type unknown



## Pret immobilier et congé sans solde

Par **Celine95**, le **06/12/2012** à **23:36**

Bonsoir à tous, mon mari et moi nous apprêtons à signer un compromis de vente et préparons donc notre dossier de demande de prêt pour la banque. En décembre mon mari a pris 2 semaines de congé sans solde. Etant donné que nous présentons à la banque les 3 dernières fiches de paie ceci n'apparaîtra pas. Cependant j'ai 2 questions: - en cours d'étude de notre dossier peut-on d'ici janvier nous demander également la fiche de paie de décembre? - peut-on nous refuser notre demande de prêt à cause d'un congé sans solde? Merci pour vos réponses